

PROGRAMME

"Document Unique (DUERP), Maitriser sa rédaction, évaluer et consigner les risques professionnels »

Pour qui ?

Toute personne souhaitant mettre en œuvre une démarche de santé et sécurité au travail

Prérequis

aucun

Durée

14h soit 2 journées

OBJECTIFS de la formation

- ✓ Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité
- ✓ Identifier la finalité d'une revue initiale santé et sécurité au travail, dresser un inventaire réglementaire
- ✓ Faire une analyse des risques sécurité et santé au travail permettant de constituer le « document unique d'évaluation des risques professionnels »
- ✓ Rédiger, compléter, mettre à jour son document unique

Validation de la formation

- ✓ Attestation individuelle de fin de formation
- ✓ Questionnaire d'évaluation des acquis
- ✓ Feuille d'émargement

Méthodes pédagogiques

- ✓ Apports théoriques ponctués d'apports d'expériences
- ✓ Mises en situations

Programme

I – Appréhender la finalité d'une revue initiale de sécurité et santé au travail

- Déterminer les enjeux
- Connaître le cadre réglementaire (code du travail)
- Définition des notions clés
- Identification des responsabilités du chef d'entreprise
- Recenser les acteurs incontournables

II – Méthodologie de la démarche d'évaluation des risques professionnels

- Préparation de la démarche d'évaluation des risques
- Réalisation de l'état des lieux
- Identification des risques
- Hiérarchisation des risques
- Détermination des mesures de prévention
- Réalisation du plan d'action
- Suivi de l'évaluation

III – Finaliser la démarche : Le DUERP

- Définition du DUERP
- Nouveautés réglementaires (cf loi santé 2022)
- Rédaction et mise en forme du DUERP
- Mise à jour du DUERP et diffusion
- Conservation du DUERP

Le + de cette formation

cette formation s'adapte à votre entreprise et à son activité. Elle peut être dispensée en inter ou en intra-entreprise

